

Stroke & Coats

Fiche de donnée de sécurité (FDS)

Version: 01

Date d'Émission: 29 septembre 2023

Classifié selon: Règlement (CE) n° 1272/2008

Règlement (CE) n° 1907/2006

Section 1 – Identification

1.1 Identificateur du produit

Nom du produit:	Stroke & Coats
Couleurs du produit:	Pink-A-Boo, Melon-Choly, Wine About It, Tiger Tail, Sunkissed, Leapin' Lizard, Just Froggy, Jaded, Teal Next Time, Blue Yonder, Moody Blue, Grapel, Java Bean, Tuxedo, Cotton Tail, Cheeky Pinky, Rosey Posey, Cashew Later, Jack O'Lantern, Dandelion, Crackerjack Brown, Green Thumb, Sour Apple, Blue Isle, Blue Grass, Blue Dawn, The Blues, Bluebeard, Fruit Of The Vine, Down To Earth, Gray Hare, Irish Luck, Ivory Tower, Army Surplus, Blueberry Hill, Brown Cow, Butter Me Up, Lettuce Alone, My Blue Heaven, Rawhide, Camel Back, Orange Ya Happy, Poo Bear, Toad-ily Green, Purple Haze, Vanilla Dip, Yella Bout It, 501 Blues, Silver Lining, Peri-Twinkle, Pink-A-Dot, Purple-Licious, Grape Jelly, Candy Apple Red, Hot Tamale, Orange-A-Peel, Carabein Blue, Glo-Worm, Lime Light, It's Sage, Basketball, Cinnamon Stix, Tip Taupe, Orkid, Old Lace, Ruby Slippers, Tu Tu Tango, Cutie Pie Coral, Elephant Ears, Seabreeze, Café Olé, Honeydew List, Pinkie Swear, Aqu-ward, Cant-elope, Slime Time, Char-ming, Makin Me Blush, Spruce It Up, Just Peachy, Lavendear, Grape Expectations.
Dimensions du produit:	2 oz, 8 oz, 16 oz, 128 oz
Autres moyens d'identification	
Identifiant unique de la formule:	Non requis car le produit n'est pas dangereux.
Autre:	Aucun connu
Description du Produit:	Formulation de glaçure liquide colorée destinée à être appliquée au pinceau et placée dans un four pour la cuisson de glaçure.

1.2 Usage recommandé

Utilisation Identifiée Pertinente: Le produit est destiné à des fins générales (adultes) d'art et d'artisanat.

1.3 Identificateur du fournisseur

Fabricant/fournisseur: Mayco Colors
4077 Weaver Court South
Hilliard, OH 43026USA

Contact UE :
Téléphone de travail: 614-876-1171
E-mail: info@maycocolors.com

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence: Contactez le centre antipoison local.

Section 2 – Identification des Dangers

2.1. Classification

Selon : Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

	Santé	Environnement ^a	Physique
Le(s) classification(s) é	Non classés	Toxicité aquatique chronique (Catégorie 3) (H412)	
LCS ou ce factor M	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable
Procédure de classification	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable

^a Les classifications de toxicité aquatique ne s'appliquent qu'aux couleurs : **Tiger Tail, Java Bean, Crackerjack Brown, Down to Earth, Brown Cow, Camel Back, Cinnamon Stix, Elephant Ears, Café Olé, Honeydew List..**

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme d'étiquette: Aucun requis

Mot d'avertissement: Attention

Mentions de danger:

EUH208 : Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one (CAS n° 2634-33-5). Peut déclencher une réaction allergique.

Couleurs: **Tiger Tail, Java Bean, Crackerjack Brown, Down to Earth, Brown Cow, Camel Back, Cinnamon Stix, Elephant Ears, Café Olé, Honeydew List**

Toxicité aquatique chronique (Catégorie 3) (H412)

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

P501: Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Autres dangers

- Ce produit n'est pas censé être un perturbateur endocrinien.
- Ce produit ne devrait pas répondre aux critères vPvB ou PBT conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII.
- Aucun autre danger n'a été identifié pour le produit.

Section 3 – Composition / Informations sur les Ingrédients

3.1 Matières

Le produit est un mélange et non une substance.

3.2 Mélanges

Nom chimique	N° CAS	N° CE	% Concentration en Poids ^a	Dangers SGH
Zinc oxide	1314-13-2	215-222-5	jusqu'à 1.30%	H371: Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique, Catégorie 2, le tractus gastro-intestinal) H400: Toxicité aquatique aiguë (Catégorie 1) H410: Toxicité aquatique chronique (Catégorie 1)
Silice cristalline	14808-60-7	238-878-4	jusqu'à 5.30%	H350: Peut provoquer le cancer (Catégorie 1) (Inhalation); H372: Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée, Catégorie 1, poumon)
Dioxyde de titane	13463-67-7	236-675-5	jusqu'à 0.159%	H351: Peut provoquer le cancer (Inhalation) (Catégorie 2)

^a Les concentrations sont calculées comme un maximum pour tous les produits, plutôt que par couleur.

Les autres ingrédients du produit sont soit considérés comme non dangereux, soit inférieurs à leurs valeurs seuils/limites de concentration respectives du SGH dans le produit final et n'ont donc pas été divulgués dans la FDS.

Le produit peut contenir de la silice cristalline (CAS No.14808-60-7) qui peut être dangereuse en cas d'inhalation. Compte tenu de la nature et de la forme physique du produit (liquide), il est peu probable que des particules respirables en suspension dans l'air soient libérées par le produit et, par conséquent, le danger n'est pas pertinent pour le produit.

Le produit peut contenir du dioxyde de titane (CAS No. 13463-67-7) qui peut être dangereux en cas d'inhalation. Des avertissements et un étiquetage supplémentaires ne sont pas nécessaires étant donné que le produit ne contient pas $\geq 1\%$ de particules de dioxyde de titane d'un diamètre aérodynamique égal ou inférieur à 10 μm .

L'évaluation de ce produit repose sur l'hypothèse que la glaçure ne sera pas poncée après avoir été cuite dans le four.

	Limite de concentration spécifique	Facteur multiplicateur	Estimation de la toxicité aiguë
Stroke & Coats	Pas disponibles	Pas disponibles	>2000 mg/kg (orale/ cutanée) >20 mg/L (inhalation)

Section 4 – Premier Soins

4.1 Mesures de premiers soins

Contact avec les yeux: Aucune mesure de premiers secours spécifique n'est requise. Par mesure de précaution, retirer les lentilles de contact, le cas échéant, et rincer immédiatement les yeux à l'eau. En cas de doute, consulter un médecin.

Contact avec la peau: Aucune mesure de premiers secours spécifique n'est requise. En cas d'irritation, laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Si l'irritation de la peau persiste: Consulter un médecin.

Inhalation: Aucune mesure de premiers secours spécifique n'est requise. La voie d'exposition par inhalation n'est pas prévue dans le cadre de l'utilisation prévue. En cas d'exposition à des niveaux excessifs de produit dans l'air, déplacer la personne exposée à l'air frais. En cas de doute, consulter un médecin.

Ingestion: Aucune mesure de premiers secours spécifique n'est requise. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas de doute, consulter un médecin.

4.2 Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

- Se référer à la **Section 11** – Information Toxicologique.

4.3 Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

- Non requis.

Section 5 – Mesures à prendre en cas d'Incendie

5.1 Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés: Utiliser des moyens d'extinction appropriés pour la zone environnante si le matériau est impliqué dans un incendie (par exemple, brouillard d'eau, mousse, poudre chimique ou dioxyde de carbone).

Agents extincteurs inappropriés: Aucun connu.

5.2 Dangers spécifiques du produit

Risques inhabituels d'incendie et d'explosion:

- Des vapeurs ou fumées irritantes peuvent se former si le produit est impliqué dans un incendie:
- Se référer à la **Section 10 - Stabilité et réactivité**.

5.3 Précautions pour les pompiers

- Portez un appareil respiratoire autonome pour vous protéger contre les fumées potentiellement irritantes.

Section 6 – Mesures à Prendre en cas de Déversement Accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Précautions individuelles: Ventiler la zone en cas de déversement dans un espace confiné ou dans d'autres zones mal ventilées. Observez les conseils d'EPI dans la **Section 8 - Contrôles De L'exposition / Protection Individuelle**.

Procédures d'urgence: Indisponible.

6.2 Précautions relatives à l'environnement:

- Empêcher l'entrée et le contact avec le sol, les drains, les égouts et les cours d'eau. Informer les autorités locales / régionales / nationales / internationales compétentes. Empêcher toute autre fuite ou déversement si cela est possible sans danger.

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Mesures de confinement / nettoyage: Contenir le déversement s'il est sécuritaire de le faire. Éliminer les sources d'inflammation. Rincer la zone de déversement à l'eau tiède une fois le ramassage des matières terminé. Rincez la zone avec de l'eau. Évitez la formation de poussière. Éliminer le contenu/récipient scellé et l'eau de lavage conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

6.4 Référence à d'autres sections

- Se référer à la **Section 8 - Contrôles De L'exposition / Protection Individuelle** et à la **Section 13 – Données Sur L'élimination**

Section 7– Manutention et Stockage

7.1 Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- Se laver soigneusement les mains après manipulation.
- Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Les employés doivent être formés à l'utilisation et à la manipulation en toute sécurité des matières chimiques.
- Se référer à la **Section 8 - Contrôles De L'exposition / Protection Individuelle**.

7.2 Conditions de sûreté en matière de stockage

- Gardez le récipient bien fermé pour éviter les déversements.
- Conserver dans un endroit frais et sec.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Se référer à la **Section 1.2 - Usage recommandé**.

Section 8– Contrôles De L'exposition / Protection Individuelle

8.1 Paramètres de contrôle:

Limites d'exposition professionnelle: Seules les vapeurs ont été considérées comme prévisibles dans des conditions d'utilisation normales. Les particules en suspension dans l'air, telles que les poussières, ne sont pas prévisibles dans des conditions d'utilisation normales.

Nom chimique	N° CAS	ACGIH TLV TWA	OSHA PEL TWA	NIOSH REL TWA	DFG MAK TWA
Silice cristalline	14808-60-7	0.025 mg/m ³ R	0.05 mg/m ³	0.05 mg/m ³	Pas disponibles
Kaolin	1332-58-7	2 mg/m ³ R	15 mg/m ³ ^a 5 mg/m ³ ^b	10 mg/m ³ ^c 5 mg/m ³ ^d	Pas disponibles
Oxyde de zinc	1314-13-2	2 mg/m ³ R	15 mg/m ³ ^c 5 mg/m ³ ^d	5 mg/m ³ (dust only)	0.1 mg/m ³ R
Dioxyde de titane	13463-67-7	10 mg/m ³	15 mg/m ³ ^a	Pas disponibles	0.3 mg/m ³ ^e R
^a Poussière totale			^d Respirable		
^b Fraction respirable			^e Multiplié par la densité du matériau		
^c Total			R Mesuré en tant que fraction respirable de l'aérosol		

8.2 Contrôles d'exposition:

Contrôles d'ingénierie appropriés

- Aucune exigence particulière dans des conditions d'utilisation ordinaires et avec une ventilation adéquate. Une ventilation mécanique ou une ventilation par aspiration locale peut être nécessaire.

8.3 Mesures de protection individuelle

Remarque: Tenez compte de la concentration et de la quantité de produit sur le lieu de travail lors de la sélection de l'EPI. Utilisez les équipements de protection nécessaires.

Respiratoires	Dans des conditions normales d'utilisation, un appareil respiratoire n'est généralement pas nécessaire. Utiliser une protection respiratoire appropriée si l'exposition aux particules de poussière, au brouillard ou aux vapeurs est probable. Consulter un hygiéniste industriel pour déterminer la protection respiratoire appropriée à votre utilisation spécifique de ce matériau. Un programme de protection respiratoire conforme à toutes les réglementations applicables doit être suivi chaque fois que les conditions de travail nécessitent l'utilisation d'un respirateur.
Yeux et du visage:	S'il y a risque de contact, il est recommandé de porter des lunettes de sécurité avec des écrans latéraux.
Mains:	Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène industrielle pour éviter tout contact avec la peau. Si un contact avec le matériau est possible, porter des gants de protection chimique.
Du corps:	Gants, combinaisons de travail, tablier, bottes si nécessaire pour minimiser le contact. Ne pas porter de bagues, de montres ou de vêtements similaires qui pourraient emprisonner le matériau.
Dangers thermiques:	Aucun connu.
Contrôles d'exposition environnementale:	Indisponible.
Mesures d'hygiène :	Respecter les bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Éviter tout contact avec la peau. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail et doivent être lavés avant d'être réutilisés. Pendant l'utilisation du produit, ne pas manger, boire ou fumer.

Section 9 – Propriétés Physiques et Chimiques

9.1 Propriétés physiques et chimiques de base

Remarque: Les données ci-dessous sont des valeurs typiques et ne constituent pas une spécification.

Apparence: État physique: Couleur: Odeur:	Liquide Voir Section 1.1 Pas disponibles	Coefficient de partage n-octanol/eau:	Pas disponibles
Point de fusion/congélation :	32°F	pH (tel que fourni):	8 - 9
Point d'ébullition et intervalle d'ébullition :	100°F	Solubilité :	Pas disponibles
Inflammabilité :	Pas disponibles	Viscosité cinématique :	Pas disponibles
Limites supérieures / inférieures d'explosivité:	Pas disponibles	Pression de vapeur:	Pas disponibles
Point d'ignition	Pas disponibles	Densité :	Pas disponibles
Température d'auto-inflammation :	Pas disponibles	Densité de vapeur relative	Pas disponibles
Température de décomposition:	Pas disponibles	Caractéristiques des particules:	Pas disponibles

9.2.1 Informations relatives aux classes de danger physique

Explosifs:	Pas disponibles
Gaz inflammables:	Pas disponibles
Aérosols:	Pas disponibles
Gaz oxydants:	Pas disponibles
Gaz sous pression:	Pas disponibles

Liquides inflammables:	Pas disponibles
Solides inflammables	Pas disponibles
Substances et mélanges autoréactifs:	Pas disponibles
Liquides pyrophoriques:	Pas disponibles
Solides pyrophoriques:	Pas disponibles
Matières et mélanges auto-échauffants:	Pas disponibles
Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables	Pas disponibles
Liquides comburants:	Pas disponibles
Solides oxydants:	Pas disponibles
Peroxydes organiques:	Pas disponibles
Corrosifs pour les métaux:	Pas disponibles
Explosifs désensibilisés:	Pas disponibles

9.2 Autres informations caractéristiques de sécurité

Sensibilité mécanique:	Aucun
Température de polymérisation auto-accélérée:	Pas disponibles
Formation de mélanges explosifs poussière/air:	Aucun
Réserve acide/alcaline ; (e) taux d'évaporation:	Aucun
Miscibilité:	Pas disponibles
Conductivité:	Pas disponibles
Corrosivité:	Pas disponibles
Groupe de gaz:	Pas disponibles
Potentiel d'oxydoréduction:	Pas disponibles
Potentiel de formation de radicaux:	Pas disponibles
Propriétés photocatalytiques:	Pas disponibles

Section 10 – Stabilité et Réactivité

10.1 Réactivité

- Ce matériau n'est pas considéré comme réactif dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.2 Stabilité chimique

- Ce matériau est considéré comme stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.3 Risque de réactions dangereuses

- Ne devrait pas se produire dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.4 Condition à éviter

- Exposition à des températures élevées.
- Acides forts.
- Des bases fortes.
- Oxydants forts.

10.5 Matériaux incompatibles

- Acides forts.
- Des bases fortes.
- Oxydants forts.
- Agents réducteurs forts

10.6 Produits décomposition dangereux

- La décomposition thermique ou la combustion peut générer de la fumée, du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et d'autres produits de combustion incomplète. Des substances irritantes et toxiques peuvent être émises lors de la combustion, du brûlage ou de la décomposition de solides secs.

11.1 Informations sur les classes de danger

Voies d'exposition probables: Contact avec la peau.

Signes et symptômes potentiels: Aucune n'est prévue dans des conditions normales d'utilisation.

Toxicité orale aiguë:	Le produit est pratiquement non toxique d'après les données disponibles sur l'utilisation chez l'animal et chez l'homme. ETA orale >2000 mg/kg
Toxicité cutanée aiguë:	Le produit est pratiquement non toxique d'après les données disponibles sur l'utilisation chez l'animal et chez l'homme. ETA par voie cutanée >2000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation:	Le produit est pratiquement non toxique d'après les données disponibles sur l'utilisation chez l'animal et chez l'homme.
Corrosion/irritation de la peau:	Les composants de ce produit à >1% ne sont pas des irritants cutanés selon les études humaines et/ou animales.
Lésions oculaires graves/Irritation oculaire:	Les composants de ce produit >1% ne sont pas nocifs pour les yeux ou irritants pour les yeux d'après les études disponibles sur l'homme et/ou l'animal.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée:	Bien que la concentration de 1,2-benzisothiazolin-3-one (CAS No. 2634-33-5) ne dépasse pas le seuil de classification, l'étiquetage supplémentaire suivant est requis : <i>EUH208 : Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one (CAS No. 2634-33-5). Peut provoquer une réaction allergique.</i> Les autres composants de ce produit ne sont pas sensibilisants pour la peau d'après des études sur l'homme et/ou l'animal.
Mutagénicité:	Les composants du produit à >0,1% ne sont pas mutagènes selon les études sur les animaux ou aucune donnée identifiée pour les composants de ce produit.
Cancérogénicité:	La silice cristalline (particules non liées en suspension dans l'air de taille respirable) (n° CAS 14808 60-7) a été classée pour sa cancérogénicité (Catégorie 1). Le dioxyde de titane (n° CAS 13463-67-7) (particules non liées en suspension dans l'air de taille respirable) a été classé pour sa cancérogénicité (Catégorie 2). La classification du produit n'est pas justifiée sur la base d'un examen des données disponibles et de la nature du produit (c.-à-d. liquide). La silice cristalline [répertoriée comme poussière de silice, cristalline, sous forme de quartz ou de cristobalite (n° CAS 14808-60-7)] est répertoriée comme cancérogène par le CIRC, le NTP et l'ACGIH. Le dioxyde de titane respirable (n° CAS 13463-67-7) est classé dans le groupe 2B par le CIRC. Le dioxyde de titane est également classé comme cancérogène par l'ACGIH. Étant donné la nature et la forme physique du produit (c'est-à-dire un liquide), il est peu probable que des particules respirables en suspension dans l'air soient libérées par le produit et ce danger n'est donc pas pertinent pour le produit. Les autres composants du produit >0,1 % ne sont pas cancérogènes d'après les études sur les animaux ou l'absence de données identifiées pour les composants de ce produit.
Toxicité pour la reproduction:	Les composants du produit >0,1 % ne sont pas toxiques pour la reproduction d'après les études animales ou aucune donnée n'a été identifiée pour les composants de ce produit.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique):	Les composants du produit à >1% ne sont pas des toxiques spécifiques pour les organes cibles (exposition unique) d'après les études sur les animaux ou aucune donnée identifiée pour les composants de ce produit.

Toxicité pour certains organes cibles (expositions répétées)

L'oxyde de zinc (n° CAS 1314-13-2) a été classé pour sa toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée, catégorie 2 ; peut provoquer une irritation du tractus gastro-intestinal en cas d'exposition par voie orale). La classification du produit n'est pas justifiée pour cet effet en raison de la concentration présente dans le produit. Silice cristalline (n° CAS 14808-60-7) classée pour la toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée, catégorie 1 ; provoque des lésions aux poumons en cas d'exposition prolongée ou répétée par inhalation); cependant, la classification n'est pas justifiée sur la base d'un examen des données disponibles et de la nature du produit (i.e., liquide). Les autres composants de ce produit >1% ne présentent pas de risques de toxicité pour certains organes cibles en cas d'exposition répétée, d'après les informations disponibles, les études sur l'homme et/ou l'animal.

Danger par aspiration:

Les composants de ce produit à >1% ne sont pas des dangers d'aspiration sur la base des informations disponibles, des études humaines et/ou animales.

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Propriétés de perturbation endocrinienne

- Ce produit n'est pas censé être un perturbateur endocrinien.

11.2.2 Informations sur les autres dangers

- Aucun autre danger à noter.

Les références:

ECHA (Agence européenne des produits chimiques). 2023. REACH (Base de données des substances enregistrées).

<https://echa.europa.eu/search-for-chemicals>

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer). 2023. Agents classés par les Monographies du CIRC, Volumes 1-129. <https://monographs.iarc.who.int/list-of-classifications/>

NTP (Programme national de toxicologie). 2023. Report on Carcinogens, Fifteenth Edition ; Research Triangle Park, NC : Journal officiel de l'Union européenne. 2008. Règlement (CE) n° 1272/2008.

<http://data.europa.eu/eli/reg/2008/1272/2022-03-01>

Département américain de la santé et des services sociaux, Service de santé publique.

<https://ntp.niehs.nih.gov/go/roc14>

Section 12 – Données Écologiques

12.1 Toxicité

- Le produit est classé pour sa toxicité aquatique aiguë et chronique (catégorie 3).

Nom chimique	N° CAS	Espèces	Valeur
Oxyde de zinc	1314-13-2	Danio rerio	LC ₅₀ (96h): 1.793 mg/L (bulk ZnO) nominal EC ₅₀ (84h): 2.066 mg/L (bulk ZnO) nominal
		Danio rerio	NOEC (32d): ≥540 µg/L nominal
		Daphnia magna	EC ₅₀ (48h): >1.4 - <2.5 mg/L nominal
		Daphnia magna	EC ₁₀ (21d): 127 µg/L nominal EC ₁₀ (21d): 195 µg/L nominal

12.2 Persistance et dégradabilité

- Aucune donnée disponible pour les composants du produit.

12.3 Potentiel bioaccumulatif

- Pas de données disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol

- Pas de données disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Pas de données disponibles.

12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne

- Ce produit n'est pas censé être un perturbateur endocrinien.

12.7 Autres effets néfastes

- Pas d'autres données disponibles.

Les références:

ECHA (Agence européenne des produits chimiques). 2023. REACH (Base de données des substances enregistrées). <https://echa.europa.eu/search-for-chemicals>

Section 13 – Données sur L'Élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Préparer les déchets pour l'élimination: Utiliser le produit pour l'usage auquel il est destiné ou le recycler si possible. Éliminer les déchets conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et/ou internationales. Le récipient vide contient des résidus qui peuvent présenter des risques pour le produit.

Emballage contaminé: L'emballage du conteneur n'est pas censé présenter des risques.

Section 14 – Informations sur le Transport

Remarque: Ce produit n'est pas réglementé comme marchandise dangereuse pour le transport.

14.1 Numéro NU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition des Nations Unies	Non réglementé
14.3 Classe de danger pour le transport:	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers environnementaux	Aucune
14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucune
14.7 Le transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI	N'est pas applicable

Section 15 – Informations Relatives au Transport

15.1 Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Note: Les informations qui ont été utilisées pour confirmer le statut de conformité de ce produit peuvent s'écarter des informations chimiques indiquées dans la **Section 3 – Composition / Informations sur les Ingrédients**.

Union européenne

Directive seveso (2012/18/EU): Aucun composant de ce produit n'est répertorié.

Règlement (CE) n° 1005/2009, Annex I et II: Aucun composant de ce produit n'est répertorié.

Règlement (CE) n° 649/2012, Annex I, Parts I-III: Le cadmium et ses composés sont répertoriés. Aucun autre composant de ce produit n'est répertorié.

Règlement (CE) n° 850/2004, Annex I: Aucun composant de ce produit n'est répertorié.

Allemagne :

Wassergefährdungsklasse (classe de danger pour l'eau): WGK 1 – Schwach wassergefährdend

Internationale:

CIRC: La silice cristalline [répertoriée comme poussière de silice cristalline, sous forme de quartz ou de cristobalite (n° CAS 14808-60-7)], le cadmium et les composés du cadmium sont répertoriés dans le groupe 1, cancérogènes pour l'homme. Le dioxyde de titane (n° CAS 13463 67 7), l'acide nitrilotriacétique (n° CAS 39-13-9) (listé comme acide nitrilotriacétique et ses sels), et le plomb sont classés dans le groupe 2B, cancérogène possible pour l'homme. L'oxyde de cobalt (n° CAS 1308-06-1) (listé comme oxyde de cobalt (II,III)), l'oxyde de fer (n° CAS 1309-37-1) (listé comme oxyde ferrique) et la silice cristalline (n° CAS 7631-86-9) (listée comme silice amorphe) sont classés dans le Groupe 3, non classifiable quant à sa cancérogénicité pour l'homme. Aucun autre composant de ce produit n'est classé en ce qui concerne la cancérogénicité.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

- Aucun disponible pour les composants de ce produit.

Liste des acronymes et abréviations:

ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux	NOEC: Concentration sans effet observé
CAS: Numéro du Chemical Abstract Service	NTP: Programme national de toxicologie
CE: Commission Européenne	NU: Nations Unies
CIRC: Centre international de recherche sur le cancer	OMI: L'Organisation maritime internationale
CLP: Classification, à l'étiquetage et à l'emballage Règlement (CE) n° 1272/2008	OSHA: Occupational Safety and Health Administration
DFG MAK: Deutsche Forschungsgemeinschaft Maximale Arbeitsplatz-Konzentration	PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique
ECHA: Agence européenne des produits chimiques	PEL: Niveau d'exposition admissible
EC ₁₀ : Concentration provoquant un effet prédéterminé sur 10% de la population	REACH: Règles Internationales Régissant Le Transport Des Marchandises Dangereuses
EC ₅₀ : Concentration provoquant un effet prédéterminé sur 50% de la population	REL: Niveau d'exposition recommandé
EPI: Équipements de protection individuelle	SGH: Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
ETA: Estimation de la toxicité aiguë	TLV: Valeur limite du seuil
FDS: Fiche De Donnée De Sécurité	TWA: Moyenne pondérée dans le temps
LC ₅₀ : Concentration létale pour 50% de la population	UE: Union européenne
NIOSH: Institut national pour la sécurité et la santé au travail	vPvB: très persistant, très bioaccumulable

Les références:

ECHA (Agence européenne des produits chimiques). 2023. Base de données des substances enregistrées (REACH). <https://echa.europa.eu/search-for-chemicals>

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer). 2023. Agents classés par les Monographies du CIRC, <https://monographs.iarc.who.int/list-of-classifications/>

NTP (Programme national de toxicologie). 2023. Report on Carcinogens, Fifteenth Edition; Research Triangle Park, NC: Journal officiel de l'Union européenne. 2008. Règlement (CE) n° 1272/2008. <http://data.europa.eu/eli/reg/2008/1272/2022-03-01>

Département américain de la santé et des services sociaux, Service de santé publique. <https://ntp.niehs.nih.gov/go/roc14>

Remarquer:

Au meilleur de nos connaissances, les informations contenues dans ce document sont exactes. Cependant, ni le fournisseur susmentionné ni aucune de ses filiales n'assument la moindre responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans le présent document. La détermination finale de l'adéquation de tout matériau est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits ici, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls dangers qui existent.

Indicateur de révision: Il s'agit d'une nouvelle fiche de données de sécurité.

Date de création: 29 septembre 2023